

Cauc et des achats des Couets, lorsque les travaux d'aménagement en cours soient terminés
Approuvé à l'unanimité.

VI Mardis

1) Cantines scolaires. Afin de permettre le règlement de fournisseurs effectués par M. Bernard et Bostier aux cantines scolaires la

Commission des finances propose

Le Conseil Municipal

M. l'avis de la Commission des Finances.

Autorise M. le Maire à signer un avenant de 50.000 au marché de M. Bernard pour fourniture de viande de boucherie aux cantines scolaires

approuvé le 24.9.56
56057

comptes.
envis donné
Recette auxi-
dent le
Énoncément
- Même accepté
- suite.

reste la

Approuvé à l'unanimité.

② Le Conseil Municipal

M. l'avis de la Commission des finances

Autorise M. le Maire à passer un marché de gré à gré limité à la somme de 500.000 frs avec la maison Bostier pour fourniture d'articles d'épicerie aux cantines scolaires.

approuvé le 24.9.56
56058

tte auxiliaire

Est que la dépense sera mandatée. Ch. FF art 11. achat de denrées pour le fonctionnement des cantines scolaires.

par mois, la

Approuvé à l'unanimité

2) Colonies Le Conseil Municipal

M. l'avis de la commission des finances

Demanda à M. le Maire de bien vouloir visiter pour valider M. l'avis de la commission des finances

approuvé le 24.9.56

t.
M. le Maire
nation calculée

Demanda à M. le Maire de bien vouloir visiter pour valider M. l'avis de la commission des finances